

était l'autre : « Admis à une doctrine plus élevée, nous courons, si nous y manquons, plus de périls... Le Christ, dit-il plus loin, a été envoyé de Dieu, les Apôtres par le Christ... Prêchant par les provinces et par les villes, ils ont fait des premiers croyants les évêques et les diacres des croyants futurs. Et ceci n'était pas une institution nouvelle; car il y a bien des siècles, l'Écriture a parlé des évêques et des diacres : « J'établirai, dit-elle, leurs évêques « dans la justice et leurs diacres dans la foi¹. » Et de même que Moïse avait prévu que des querelles s'élèveraient au sujet du sacerdoce, « de même nos Apôtres ont connu par Jésus-Christ, notre Seigneur, qu'il y aurait des contentions pour l'épiscopat. C'est pour cela que, dans leur parfaite prévoyance, après avoir établi les premiers évêques, ils ont établi un ordre de succession (ἐπινομήν δεδωκασί) pour que, ceux-ci morts, des hommes éprouvés comme eux fussent les héritiers de leur ministère. Ceux qui ont été établis par les Apôtres d'abord, puis après eux par d'autres avec le consentement de l'Église, et qui ont conduit le troupeau du Christ d'une manière humble, paisible, irréprochable..., ne peuvent être, sans iniquité, écartés de leur office. » Et, pour remettre dans la voie droite les fidèles de Corinthe qui ont arbitrairement dépouillé de leur office des prêtres irréprochables, Clément ordonne² « que ceux qui ont soulevé la sédition rentrent dans l'obéissance, qu'ils acceptent la pénitence qui leur sera imposée, qu'ils fléchissent le genou de leur cœur; qu'ils s'éloignent, s'il le faut, qu'ils aillent où il leur sera ordonné; que le

¹ Isaïe, ix, 17.

² Clem. *ad Corinth*, 40, 41, 42, 44, 54, 57. — Voyez encore, 5, 19, 20, 21, 38.

troupeau du Christ reste en paix avec ceux qui en ont été constitués les gardiens. »

Voulez-vous entendre saint Ignace? Saint Ignace est le dernier survivant parmi ceux qui ont vu la face du Christ. Il tient d'autant plus à laisser puissante et respectée la hiérarchie que le Seigneur a fondée : « Je criais, dit-il, lorsque j'étais au milieu de vous, et je crie encore de toute ma voix : Obéissez à l'évêque et au presbytère et aux diacres; obéissez à l'évêque comme à Jésus-Christ, Fils du Père céleste; au presbytère comme au sénat de Dieu et au conseil des Apôtres; respectez les diacres comme les ministres de Jésus-Christ. »

Et cette obéissance n'est pas seulement extérieure et restreinte. C'est l'obéissance en toutes choses de la conscience et du cœur : « N'approuvez rien de ce qui se fait à part... Qui agit sans l'évêque, sans le presbytère et sans les diacres, n'a pas une conscience pure... Que rien de ce qui regarde l'Église ne se fasse en dehors de l'évêque, que l'Eucharistie ne soit approuvée qu'autant qu'elle est célébrée par l'évêque ou par celui à qui il en aura donné mission; qu'on ne se permette, sans l'évêque, ni de baptiser, ni de célébrer l'Agape. Là où est l'évêque, que là soit le peuple; comme là où est Jésus-Christ, là est l'Église universelle... Qui honore l'évêque est honoré de Dieu; qui agit en se cachant de l'évêque, est adorateur du démon. »

Et la hiérarchie, ainsi respectée, produit l'admirable et féconde unité de l'Église. « Si la prière d'un ou deux fidèles a une si grande puissance, combien plus la prière de l'évêque et de toute l'Église? Qui ne vient pas dans l'assemblée de l'Église est un orgueilleux qui se juge et se sépare lui-même... Soyez donc réunis comme en un même temple

de Dieu, comme autour d'un même autel, auprès de Jésus-Christ qui est un, qui est sorti d'un seul, rentré en un seul et qui subsiste en un seul... Que l'action de grâce soit une. Une est la chair de Notre-Seigneur Christ; un est ce pain qui est pour nous le remède de l'immortalité; un est le calice par lequel son sang se fait un avec nous; il n'y a qu'un autel comme il n'y a qu'un évêque... Que tous donc, évêque, prêtres, fidèles, concourent en une même pensée. Que le presbytère soit en harmonie avec l'évêque comme sont entre elles les cordes de la cithare. Que votre charité unie et concordante soit un hymne perpétuel à Jésus-Christ, afin que le Père céleste vous écoute et vous reconnaisse pour les membres de son Fils¹. »

N'allons pas plus loin. Ces témoignages du premier siècle chrétien suffisent, et ceux des siècles suivants ne feraient que les confirmer.

Mais ce n'était pas assez que la hiérarchie et la discipline existassent dans le sein de chaque Église; il fallait qu'elles existassent d'Église à Église. De même que les cités libres de l'empire romain ressortissaient d'une métropole, de même les Églises chrétiennes, quoique distinctes et vivant chacune de sa propre vie, ne tardèrent pas à se rattacher à des Églises mères. Ou la métropole romaine, devenue la métropole chrétienne, ou une Église fondée par un des Apôtres, dépositaire plus immédiate de la foi, conserva sur les Églises ses filles ou ses sœurs puinées une maternelle prééminence.

Mais, surtout, dans la hiérarchie chrétienne, comme

¹ *Ad Ephes.*, 4, 6, 20. — *Magnes.*, 2, 3, 4, 7. — *Trallens.*, 2, 7, 13. — *Philad.*, 2, 3, 4, 7, 8 (et le titre). — *Smyrn.*, 8, 9. — *Polycarpum*, 14, 6. — V. aussi Polycarpe, *ad Philipp.*, 5 (et le titre).

dans la hiérarchie politique, il fallait que tout aboutît à son centre. Dès les premières années de la rédemption, nous l'avons dit, la ville des Césars était devenue la ville des Apôtres. De même que la Rome profane avait fait redouter son nom par toute la terre, de même la Rome chrétienne, « fit, comme dit saint Paul, connaître par toute la terre son obéissance et sa foi¹. » La Rome politique avait été fondée par deux frères armés l'un contre l'autre, et le sang fraternel versé par une main coupable avait cimenté ses remparts; la Rome pieuse était aussi l'œuvre de deux princes, comme l'antiquité canonique les appelle, frères, non par la chair, mais par la foi, et qui avaient cimenté la cité naissante par leur sang, mais par le sang versé en commun dans le martyre. L'une était reine par le don de la guerre; l'autre était, selon l'expression de saint Ignace, la présidente de la charité². La tradition de la puissance subsistait chez l'une avec ce sceptre qui gouvernait les vaincus et qui brisait les superbes, et tous les peuples allaient à elle pour connaître la loi qui devait les régir; l'autre, selon saint Irénée³, « avait reçu des Apôtres le sceptre de la tradition pour confondre ceux qui jamais se sépareraient d'elle, et elle était le centre auquel le monde chrétien tout entier allait demander la foi qui le faisait vivre. » Comme l'une avait son sénat, l'autre avait son assemblée, élevée au-dessus de toutes les autres assemblées chrétiennes; un corps de prêtres dont la suprême

¹ *Vestra obedientia in omnem locum divulgata est. (xvi, 19.) Fides vestra annuntiatur in universo mundo. Rom.*, 1, 8.

² Προκαθήμενη τῆς ἀγάπης, et il ajoute : « Digne de Dieu, digne d'honneur, digne de béatitude, digne de louange, digne de l'accomplissement de ses vœux, digne de tout par sa pureté (ἀξιογνώστου). » *Ignat. ad Rom. in Proœm.*

³ Irénée, III, 5.

matic était reconnue partout. Comme l'une avait son magistrat suprême, pontife, tribun, proconsul; l'autre avait son *episcopos* suprême, évêque des évêques, surveillant de tous les surveillants. L'Église, comme l'empire, avait, au-dessus des cités sujettes, sa cité reine; au-dessus de ses curies municipales, son sénat souverain; au-dessus de ses magistrats provinciaux, son César¹.

L'Église chrétienne formait ainsi, comme l'empire de Rome, un ordre complet; c'était une cité à qui ne manquait ni un de ses édifices ni un de ses remparts: « Jérusalem, dit le prophète, qui se bâtit comme une cité et qui ne fait toute entière qu'un seul corps. » C'était, pour me servir d'une expression qui fait frissonner, je ne sais pourquoi, les légistes d'aujourd'hui, un État dans l'État, un État spirituel, divin et pur, dans un État temporel, humain et dépravé. Sauf ce dernier mot, c'est ce qui sera tant qu'il y aura un État et tant qu'il y aura une Église.

Jusqu'ici donc, le rapprochement peut se faire entre l'État romain et l'Église chrétienne. Mais nous arrivons au point où ils diffèrent forcément l'un de l'autre.

Une société temporelle, à défaut d'autre principe, est et se perpétue par la force qui la maintient une. Une société religieuse, chez qui la force manque, n'est une et ne dure que par sa foi. C'est l'identité de sa foi qui fait sa vie et son être. Si la religion du Christ n'eût pas été une; si elle n'eût été qu'une idée vague, livrée aux commentaires infinis et contradictoires de l'intelligence humaine; s'il n'y avait eu au monde qu'un christianisme variable, divers, inconsis-

¹ Tertullien, même devenu hérétique, rend encore hommage à cette suprématie de l'Église romaine, quand il appelle l'évêque [de Rome] *Pontifex maximus, episcopus episcoporum*. (*De Pudicitia*, I.)

tant, indéfini; si ce nom de christianisme n'eût pas impliqué l'idée d'une doctrine nettement arrêtée et immuablement conservée; s'il n'y avait pas toujours eu quelque part une société d'hommes s'appellant chrétiens et s'entendant invariablement, à travers l'espace et à travers les siècles, sur un certain nombre de points de doctrine clairement accusés: il ne faut pas craindre de le dire, il n'y aurait dans tout cela qu'erreur ou déception. Jésus-Christ ne serait ni Dieu ni Fils de Dieu; le christianisme ne serait ni divin, ni vrai.

Aussi, dès cette époque, quand on demandait, au milieu de tant de sectes, où est la vérité chrétienne? la réponse était simple: Là où est l'unité. La vérité produit l'unité et l'unité prouve la vérité. Où chercher la vérité chrétienne, sinon là où se trouve le christianisme tout entier; le christianisme de tous les temps, le christianisme de tous les lieux; le christianisme d'aujourd'hui et celui d'hier, celui de l'an passé, du siècle passé, des siècles passés; le christianisme de l'Europe et celui de l'Asie; le christianisme écrit et le christianisme parlé? Là où ils concourent ensemble, là est la vérité.

Le christianisme écrit, en effet, ne saurait suffire. Pendant longtemps, la base écrite de la foi chrétienne n'exista même pas. Vingt ans au moins de christianisme se passèrent avant qu'un seul des livres du Nouveau Testament fût écrit. Soixante-trois ans de christianisme se passèrent avant que le Nouveau Testament, tel que nous le possédons, fût complet. Si la vérité chrétienne ne doit exister que sur le papier, où était pendant ce temps la vérité chrétienne? — En outre, les Écritures n'existent point pour qui ne les lit pas: et, dans le monde romain, bien des illettrés; en

dehors du monde romain, « des milliers de barbares, des nations entières, étrangères aux lettres et aux langues helléniques, sans le secours de l'encre et du papier, croyaient au Sauveur et pratiquaient l'Évangile en vertu de la seule foi écrite dans leurs cœurs¹. » Pour eux, où était la vérité chrétienne? — Et enfin pour ceux-là mêmes qui possédaient et lisaient tous les livres que nous reconnaissons inspirés, que de difficultés encore! Quelles Écritures fallait-il tenir pour sacrées? quelles pour apocryphes? il y avait de faux Évangiles, de faux Actes des Apôtres, de fausses Épîtres, de fausses Apocalypses; les unes étaient forgées par les hérétiques; comment les reconnaître? Les autres, écrites par des mains orthodoxes, étaient souvent lues dans les Églises à côté des livres les plus certainement inspirés; comment les distinguer? — Le triage ne commença à se faire que vers le milieu du second siècle et par un acte d'autorité de l'Église qui fixa pour la première fois le canon du Nouveau Testament; est-ce qu'avant cette époque, chacun à part pouvait faire et faisait ce triage? — Ce n'est pas assez: Les livres les plus authentiques étaient sans cesse altérés, mutilés, interpolés par les hérétiques². Pour en fixer le texte, nous avons, nous, la presse; nous avons un travail profond accompli pendant des siècles par toute la science chrétienne! N'ayant ni la science ni la presse, est-ce que chacun à part était à même de fixer ce texte? — Ce n'est pas encore assez: ces livres étaient souvent obscurs; écrits par des Juifs, pleins des souvenirs de l'ancienne loi, empreints des habitudes de la pensée judaïque, si différente de la pensée grecque

¹ Irénée, III, 4.

² Tertullien, de *Præscript.*, 58.

ou romaine, incompréhensibles en un mot à des prosélytes sortis de la gentilité. Pour les protestants modernes, les Écritures, à ce qu'il paraît, sont claires comme le jour; mais elles ne l'étaient pas pour saint Pierre, qui avoue modestement que dans les lettres de son « très-cher frère Paul... il y a certaines choses difficiles à comprendre, que les indoctes et les inconstants corrompent comme ils corrompent les autres Écritures pour leur perte¹. » Comment se démêler dans ces ténèbres, et, si la vérité chrétienne ne peut être que sur le papier, où eût été alors la vérité chrétienne? — Il faut le dire, la thèse de la foi par les seules Écritures n'était pas soutenable au premier siècle et elle ne fut pas soutenue.

Même, lorsqu'un peu plus tard les gnostiques commencèrent, non à établir cette thèse d'une manière absolue, mais seulement à se servir çà et là de l'Écriture interprétée à leur façon contre la doctrine de l'Église, il se trouva bien vite un Irénée et un Tertullien pour répondre: « A quoi bon disputer sur les Écritures? Il y a des écritures que telle hérésie admet, que telle autre rejette ou n'admet pas entières; d'autres qu'elle interprète et qu'elle mutile pour les besoins de sa doctrine; d'autres qu'elle altère par des interprétations. La vérité souffre du commentaire qui fausse le texte autant que du grattoir qui l'efface. L'erreur se soumettra-t-elle jamais au passage qui la condamne? Abandonnera-t-elle jamais le passage qu'elle a supposé ou le passage qu'elle a pris à faux²? » Pour Irénée et pour Tertullien, l'arbitrage par l'Écriture est un arbitrage qui ne conclut pas.

¹ II Petr., III, 6.

² Irénée, III, 4; Tertull., de *Præscript.*, 15-18, 58.

Il fallait donc en venir au christianisme parlé : « Ce que tu as reçu de nous devant de nombreux témoins, disait saint Paul à Timothée, transmets-le à des hommes fidèles qui soient capables à leur tour d'en instruire d'autres¹. »

Il établissait ainsi le grand moyen de propagation et de certitude du christianisme, la tradition. Mais fallait-il appeler du nom de tradition tout ce qui est rumeur populaire, tout dicton de l'un ou de l'autre, l'opinion de telle cité, de telle communauté, de telle école, de telle coterie ? A ce compte la tradition eût été singulièrement variable, contradictoire, erronée. Il ne manquait pas de prétendus disciples des disciples immédiats des Apôtres, qui rapportaient, d'après les Apôtres, disaient-ils, d'étranges choses. Carpocrate citait une parole secrètement confiée, selon lui, aux Apôtres par notre Sauveur. L'hérétique Basilide se faisait disciple d'un Glaucias, compagnon de saint Pierre². Valentin prétendait tenir son hérésie de Theudas, autre disciple de saint Paul. Un mot attribué au diacre Nicolas, l'un des sept premiers diacres, mal répété ou mal interprété, avait suffi pour produire une secte détestable. Si l'on se fût mis à croire sur parole tout ce qui se donnait pour tradition ou même pour tradition apostolique, on se serait perdu.

Mais ce que l'Église appelait sa tradition était autrement sérieux et authentique. Sa tradition, elle savait d'où elle lui venait, par quelles mains elle lui venait : « Lorsque le Christ Jésus, notre Seigneur, était sur la terre, il enseignait de sa propre bouche ou le peuple tout entier ou ses Apôtres à part... Puis, lorsque après sa résurrection, il monta vers son Père, il ordonna à ses onze Apôtres d'aller et d'ensei-

¹ *Tim.*, II, 2.

² *Clem. Alex., Strom.*, VII, 47.

gner toutes les nations... Ceux-ci dispersés dans le monde, promulguèrent pour tous les peuples le même enseignement d'une même foi. Dans chaque ville, ils fondèrent des Églises qui transmirent et transmettent tous les jours à d'autres Églises la tradition de la foi et le germe de la doctrine. C'est en recevant cette foi qu'elles deviennent Églises et qu'elles deviennent apostoliques... Toutes ne sont autre chose que la première et apostolique Église d'où elles sont toutes sorties. Elles sont la première Église, et elles sont apostoliques, pourvu que toutes elles certifient leur mutuelle unité, pourvu qu'elles maintiennent entre elles la communion de la paix, l'appellation fraternelle, les gages mutuels d'hospitalité ; tous ces droits qui n'ont d'autre base que la tradition une des mêmes croyances. Puis donc que le Seigneur Jésus-Christ a envoyé des apôtres pour nous prêcher, ne recevons pas une autre prédication que celle de ces Apôtres... et, quand il s'agit de savoir ce qu'ils ont prêché et ce que le Christ leur a révélé, vérifions notre croyance par la croyance de ces Églises mêmes que les Apôtres ont fondées... Toute doctrine qui s'accorde avec ces Églises apostoliques, mères et origines de la foi, il faut la tenir pour vérité, parce que ces Églises l'ont reçue des Apôtres, les Apôtres du Christ, le Christ de Dieu ; toute autre doctrine, il faut, sans autre examen, la rejeter comme menteuse dès qu'elle est en désaccord avec la vérité des Églises, des Apôtres, du Christ, de Dieu¹. »

¹ Tertull., *Præscr.*, 20, 21. Voir aussi 14, 22, 28, 29, 30, 31, 32. Voy. encore Clem. Alex. (*Strom.*, VII, 47) qui, après avoir comparé la nouveauté des hérésies à l'antiquité de l'Église, ajoute : « Par là il devient manifeste qu'il n'y a qu'une seule véritable Église, celle qui est véritablement ancienne, dans laquelle sont inscrits les vrais justes. De même qu'il n'y a qu'un Dieu et un Seigneur, de même c'est le privilège de tout ce qui